



ALLERGIEZENTRUM SCHWEIZ
CENTRE D'ALLERGIE SUISSE
CENTRO ALLERGIE SVIZZERA

aha!award

Patronage



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP

L'aha!award honore des projets qui créent un bénéfice et une valeur ajoutée

La Fondation aha! Centre d'Allergie Suisse est un centre de compétences indépendant qui dispose d'un solide réseau dans les milieux professionnels. Son objectif est d'aider les plus de trois millions de personnes qui souffrent de l'allergie ou d'une intolérance en Suisse à approfondir leurs connaissances des multiples mécanismes intervenant dans les allergies et intolérances, à acquérir une plus grande sécurité dans leur vie quotidienne et à améliorer leur qualité de vie en leur mettant à disposition une offre complète d'informations, de conseils, de cours et de formations continues. L'accent mis sur les aspects et les thèmes des allergies et intolérances appliqués à la vie quotidienne correspond à la position de la Fondation.

Des bénéfiques qui facilitent la vie quotidienne

Les allergies et les intolérances engagent rarement le pronostic vital, mais sont souvent éprouvantes dans la vie quotidienne. L'aha!award veut agir à ce niveau en encourageant et en distinguant des idées de projets ou des prestations qui apportent un bénéfice et des avantages directs aux patients et leur montre des solutions qui les aident à gérer les limitations quotidiennes que leur impose leur maladie. Le prix est décerné à des projets (financement lié à des objectifs) et à des prestations fournies par des individus, groupes ou institutions (prime pour mérites particuliers). Un projet médico-scientifique est pris en considération s'il met l'accent sur la proximité du patient et l'importance pour celui-ci des retombées du projet et s'il est plausible que le projet générera des applications directes.

Critères

Les projets, travaux et prestations soumis sont évalués à l'aune des critères résumés ci-après: originalité, mérite particulier dans le domaine de l'allergie, bénéfice direct pour les personnes qui souffrent de l'allergie ou d'une intolérance, possibilité d'application pratique, pertinence clinique.

Appel aux candidatures des jeunes et des écoles

Depuis 2013, la Fondation invite un cercle élargi de personnes et d'équipes (p. ex. des écoles) à soumettre leur candidature pour l'aha!award. On recherche des idées créatives en relation avec les thèmes de l'allergie et l'intolérance: jeux à valeur didactique, films, concepts d'applications, guides, etc. Notre organisation présentera sur le site Web les idées et projets retenus comme les meilleurs.

Un appui solide

Lancé par la Fondation en 2007, l'aha!award est parrainé par un pool de personnalités et d'organisations éminentes dans les domaines allergologie et médical. Les parrains incluent des partenaires qui assurent le financement de l'initiative (p. ex. des firmes ou des fondations d'attribution). Le prix est également parrainé par l'Office fédéral de la santé publique, qui lui assure ainsi un appui important.

Commission d'attribution indépendante

Les candidatures reçues sont examinées et évaluées par une commission d'attribution indépendante, de composition équilibrée. Elle comprend sept sommités issus de l'allergologie/dermatologie, des allergologues praticiens et des représentants des autorités sanitaires. Y siègent également personnes qui souffrent de l'allergie ou d'une intolérance et jusqu'à deux membres de conseil de fondation d'aha! Centre d'Allergie Suisse. La commission attribue le montant du prix à un maximum de trois candidats par an.

La commission:

- Prof. Dr Peter Schmid-Grendelmeier, directeur de l'Unité d'allergie du Service de Dermatologie, Hôpital Universitaire, Zurich (président)
- Dr Nathalie Jeannet Peter
- Priv.doc. Dr Thomas Harr
- Dr med. Markus Gassner, Grabs
- Urs Stalder, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, Berne
- Sylvia Schüpbach, Pharmalex, Berne
- Martin Däscher, Winthertour

Organisation et déroulement

Les demandes et les dossiers de candidature peuvent être soumis au secrétariat d'aha! Centre d'Allergie Suisse **jusqu'au 30 juin de l'année courante**. L'attribution et la remise du prix sont coordonnées par la Fondation et ont lieu en automne de chaque année. La remise a lieu dans le cadre d'une cérémonie à laquelle sont conviés des représentants du monde politique, économique et du système de santé, ainsi que de diverses associations, organisations et institutions. Cet événement offre aussi aux personnes qui souffrent de l'allergie ou d'une intolérance et aux membres bienfaiteurs une occasion de se rencontrer. Les lauréat(e)s ont la possibilité de présenter leurs projets ou travaux et d'échanger leurs impressions avec un cercle éclectique de personnes.

L'organisation et la remise de l'aha!award sont régis par un règlement approuvé par le conseil de fondation d'aha! Centre d'Allergie Suisse.

Le formulaire de candidature est disponible sur [la page internet](#) de aha! Centre d'Allergie Suisse ou peut être obtenu auprès du secrétariat: tél. 031 359 90 00, e-mail: info@aha.ch / objet: aha!award.

Personne à contacter pour de plus amples informations:

Monika Brünisholz

Responsable adjointe Marketing et fundraising / Key accounts

Tel: +41 31 359 90 21 / monika.brueinisholz@aha.ch